

PAROLES DE DÉPUTÉS

Interview de Valérie Rabault, Députée la plus influente à l'Assemblée Nationale selon le classement Rumeur Publique



Vous êtes, selon notre classement, la Députée la plus influente de l'Assemblée. Comment l'expliquez-vous ?

Il faut rendre à César à César ce qui est à César... et reconnaître que la fonction de rapporteure générale du budget ouvre un large horizon d'intervention. En étant en première ligne les lois de finances, on touche à de très nombreux aspects de la vie de nos concitoyens. Par exemple, avec les lois de finances adoptées fin 2016, on a fait bouger les lignes tant pour le centre national de la variété, que pour 550 000 retraités qui ont vu leur CSG baisser de 30 à 46 € par mois. Là, c'est du très concret.

Ensuite, il y a la manière dont on fait vivre cette fonction: il est possible d'avoir une touche plus personnelle. Je me suis défini une ligne de conduite : quand on vote, il faut impérativement savoir qui paie, à qui cela bénéficie, et pour combien. Cela peut paraître aller de soi... mais la réalité parfois technocratique des textes montre que malheureusement les choses ne fonctionnent pas toujours ainsi. C'est au nom de cette ligne que par exemple en juin 2014, j'ai fait une « saisie sur pièce et sur place » au Ministère des finances, pour récupérer des données qui me paraissaient indispensables pour éclairer le débat sur le pacte de responsabilité, et qui ne nous avaient pas été fournies. Une première, ont dit certains ! D'autres m'ont critiquée, car cela pouvait donner l'impression d'aller à l'encontre du Gouvernement. Pour moi, c'était juste une exigence démocratique : hors de question de voter sans comprendre toutes les implications.

Etre rapporteure du budget, c'est assurer le lien entre le Gouvernement et sa majorité. Certains défendent l'idée qu'il faut à tout prix « faire passer auprès de ses collègues les propositions du Gouvernement ». Je ne vois pas les choses ainsi : à mes yeux c'est d'abord être au service du Parlement, en loyauté avec le Gouvernement. Au nom de cette vision, il m'est arrivé à plusieurs reprises de donner des avis défavorables à des propositions du Gouvernement...

En dépit de ce rôle à l'Assemblée, le grand public vous connaît peu. Pourquoi n'utilisez-vous pas davantage la presse et les réseaux sociaux ?

Effectivement... la mention « peut mieux faire » serait assez juste. A ce jour, je ne délègue pas la gestion de Twitter, Facebook ou de mon site Internet. Or comme je passe beaucoup de temps sur les sujets de fond (250 heures en commission et en séance pour le débat budgétaire de l'automne 2016, hors préparation des rapports parlementaires), il m'en reste moins pour faire de la communication.. ce qui, je vous l'accorde, est regrettable. Car la politique, c'est aussi faire connaître et expliquer clairement ce qu'on fait.

Comment pensez-vous conserver de l'influence si vous êtes réélue en juin mais que la majorité change ?

Une élection est toujours un reset. A ce stade, je ne me projette pas dans l'après juin. La seule chose certaine est que je continuerai à me battre à l'intérieur de mon parti et de mon groupe pour défendre l'idée d'une vision globale de la fiscalité des ménages (car à la fin c'est toujours le même portemonnaie qui paie, que ce soit un impôt national ou local) et une approche non techno des questions économiques car ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

